

DUERP : comprendre, évaluer et prévenir les risques professionnels

Le document unique au service de la prévention

Faire du document unique un véritable outil de prévention.



DURÉE
1 jour · 4 modules



GROUPE
12 participants
maximum



MODALITÉS
Présentiel ou distanciel ·
intra ou inter



DÉJÀ FORMÉS
+170 élus

... EN BREF

Presque tout ce que le CSE peut obtenir en santé et sécurité part du document unique d'évaluation des risques professionnels. Son élaboration incombe à l'employeur (art. L. 4121-3 et L. 4121-3-1) et le CSE contribue à l'évaluation des risques. Cette journée vous apprend à lire le document, à coter et hiérarchiser les risques, à y faire entrer les risques émergents et à suivre le plan d'action.

... POUR QUI ?

Élus du CSE, membres de la CSSCT, référents harcèlement, élus de petites structures où le document n'a jamais été actualisé. Aucun prérequis juridique.

... OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Comprendre les obligations légales liées au DUERP
- ✓ Participer à l'élaboration et à la mise à jour du document
- ✓ Analyser, coter et hiérarchiser les risques professionnels
- ✓ Proposer des actions de prévention efficaces
- ✓ Collaborer avec l'employeur et les acteurs de la santé au travail
- ✓ Assurer le suivi du DUERP et du plan d'action



LE RÉFLEXE UTILE

Demandez la communication du document par écrit, en visant l'article R. 4121-4, et relevez la date de sa dernière mise à jour. Un document figé depuis des années est déjà un sujet de réunion.

... PROGRAMME

1 Cadre légal et finalités du DUERP

- Éléments de définition
- Les obligations légales liées au DUERP

2 Identification des risques

- Définition du risque
- Structure et contenu du DUERP
- Intégration des nouveaux risques (TMS, télétravail, conduites addictives, pandémies)
- Analyse des risques psychosociaux et prévention adaptée

3 Méthodologie d'évaluation des risques professionnels

- Comprendre le processus d'apparition d'un risque
- Outils et méthodes d'évaluation des risques : analyse, cotation et hiérarchisation
- Études de cas concrets et mises en situation

4 Rôle des acteurs de la prévention et actions correctives

- Identifier les acteurs internes et externes (médecin du travail, inspection du travail, CSSCT...)
- Mettre en place un plan d'action pour réduire les risques
- Suivi et contrôle des mesures de prévention



PRÉREQUIS

Aucun prérequis.



DÉLAI D'ACCÈS

Intra : immédiat, à la demande du client. Inter : selon le calendrier des sessions.



ÉVALUATION

Positionnement en amont, évaluation des acquis, questionnaire de satisfaction, attestation de fin de formation.



FINANCEMENT

Budget de fonctionnement du CSE, sur délibération du comité (art. L. 2315-61).



ACCESSIBILITÉ

Accessible aux personnes en situation de handicap. Adaptations sur demande : infos@cseacademie.fr.





CSE ACADEMIE

Votre allié pour un CSE éclairé et performant



Formations CSE

34 formations, en intra ou en inter, partout en France



Accompagnement juridique

Un juriste référent dédié à votre CSE toute l'année



Rédaction de procès-verbaux

Trois formules, du compte rendu simple au mot-à-mot



Rencontres CSE

Des séminaires pour monter en compétences entre élus

+1 500

ÉLUS FORMÉS

98 %

DE SATISFACTION

9,8/10

NOTE MOYENNE

34

FORMATIONS

PARLONS DE VOTRE PROJET



06 59 05 52 13



infos@cseacademie.fr



www.cseacademie.fr

Du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h. Réponse à votre demande sous 24 h.



TOUT LE
CATALOGUE
EN LIGNE

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION.



SUIVEZ-NOUS

LinkedIn



Facebook



TikTok